

5.00 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Pasquier Christine (coordinateur(trice)) ;Riapolova Marina ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> · Traduction de textes spécialisés de tous types relevant du domaine des relations internationales sous ses différentes facettes (géopolitique, géostratégie, diplomatie, politique étrangère, droit international, etc.) · Efficacité et pertinence de la recherche documentaire · Efficacité et précision de la recherche terminologique · Adéquation des moyens discursifs mis en oeuvre en français
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>1.1, 1.4 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.7</p> <p>AA-FS-AIE. Développer une expertise et un niveau élevé de compétence dans le domaine de la traduction spécialisée dans la sphère des relations internationales sous différentes facettes (diplomatie, géopolitique, géostratégie, etc.) en ayant intégré les spécificités de cette sphère : s'adapter à la typologie textuelle (traités et conventions, discours, rapports, monographies, etc.) et au profil du client (organisations et institutions internationales ou nationales, ONG, services diplomatiques, instituts de recherche, etc.).</p> <p><u>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</u></p> <p>1 À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · traduire de manière professionnelle (respect du cahier des charges) un texte portant sur une thématique de relations internationales en s'appuyant sur la recherche documentaire et en respectant, dans le transfert vers le français, les intentions de l'auteur, la terminologie et phraséologie appropriées, ainsi que les normes du russe; · effectuer une recherche documentaire et terminologique efficace et pertinente ; · identifier en français et russe la documentation pertinente et utile à la gestion du texte (compréhension, traduction et reformulation précises) ; · identifier dans le texte à traduire les termes et concepts relevant du domaine de spécialité et les comprendre grâce à la lecture de textes informatifs en russe et français ; · analyser le discours propre au texte à traduire de manière à identifier les moyens discursifs à mettre en oeuvre afin de garantir l'adéquation fonctionnelle du discours en français.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au cours du quadrimestre : évaluation formative du travail de l'étudiant. • Évaluation certificative lors des deux sessions de juin et d'août-septembre : [1] session de juin - un travail écrit, suivi d'un entretien individuel en vue de la défense orale sur la base de la correction du travail écrit ; [2] session d'août-septembre – traduction écrite sur poste de travail du traducteur professionnel. <p>L'évaluation certificative de première session (session de juin) porte globalement sur la version finalisée individuellement du travail réalisé tout au long de l'atelier suivant les consignes reprises dans le cahier des charges publié sur la page <i>Moodle</i> du cours.</p> <p>Sont pris en considération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le respect du cahier des charges quant aux tâches à accomplir dans le cadre du projet de traduction demandé (rapport de synthèse de documents de référence en français, traduction-synthèse de documents de référence en russe, autorévision et / ou interrévision, exercice de post-édition, traduction intégrale des textes demandés, etc.) : pour chacune des tâches sont évaluées non seulement la version finalisée en tant que telle, mais également les tâches connexes qui seront demandées dans certains cas (appareil critique de notes justificatives à partir d'une recherche documentaire et / ou terminologique, etc.), de même que l'adéquation de la méthode de travail par rapport aux objectifs poursuivis (manière dont les différentes étapes préparatoires permettant d'aboutir au « produit fini » auront été intégrées dans la démarche, utilisation appropriée des outils de TAO). - le respect du cahier des charges pour chaque tâche demandée en matière de présentation et de délais ; - le respect de la déontologie du traducteur. <p>Si l'étudiant-e ne remet pas le travail dans les délais requis, le titulaire du cours pourra, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen de l'étudiant-e.</p> <p>Le cas échéant, l'évaluation du travail en atelier peut être complétée ou remplacée - avec l'accord des étudiants - par un examen de traduction (4 heures) organisé en session. Dans ce cas, l'examen comptera respectivement pour 50 % ou 100 % de la note finale.</p> <p>L'entretien oral consistera pour l'étudiant-e à défendre son travail écrit sur la base de la correction de son travail présentée sous la forme d'un questionnaire individualisé.</p> <p>L'évaluation de seconde session (session d'août-septembre) consiste en un examen de traduction d'une durée de 4 heures à réaliser sur un poste de travail professionnel en présentiel. L'examen porte sur la traduction d'un ou plusieurs textes en lien direct avec le domaine spécifique étudié durant le quadrimestre, accompagné le cas échéant de différentes tâches connexes (suivant le cahier des charges). L'examen vaut 100 % de la note finale.</p> <p>Chacune des deux sessions fait l'objet d'un cahier des charges détaillé publié sur la plateforme <i>Moodle</i> du cours : y sont précisés non seulement les descriptifs des tâches à réaliser dans le cadre de l'évaluation, mais également leur pondération respective dans la note finale.</p> <p><i>Le recours à un logiciel de TA (traduction automatique) est rigoureusement interdit que ce soit dans le cadre des exercices pratiques ou de l'évaluation, <u>sauf consigne EXPLICITE contraire</u> – le cas échéant – dans le cadre spécifique d'un exercice de post-édition proposé par l'enseignant à des fins pédagogiques. De la même manière, le recours à tout logiciel ou application reposant sur l'IA (intelligence artificielle), comme ChatGPT, est strictement interdit dans les exercices de traduction ou de type rédactionnel.</i></p> <p><i>En tout état de cause, les travaux à présenter ou à remettre dans le cadre du cours ou de l'évaluation seront des travaux personnels qui refléteront les compétences de l'étudiant-e. <u>Sauf consigne explicite contraire</u>, l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives et de la traduction automatique est strictement interdite. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie.</i></p> <p><i>De manière générale, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique et aux consignes de l'exercice ou évaluation. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite toujours toutes ses sources de manière appropriée, l'usage d'une IA devra toujours être signalé de manière adéquate et dûment référencé, à l'instar de toutes les autres sources utilisées.</i></p> <p><i>Toute irrégularité, comme l'utilisation de logiciels ou programmes de traduction automatique, la rédaction du travail par des tiers ou à l'aide d'une IA, le plagiat, la tricherie par échange d'informations entre étudiant.e.s ou tentative d'échange d'informations avec des personnes extérieures, ou par tout autre stratège, sera sanctionnée selon le règlement général des études et des examens (RGEE).</i></p>
--	--

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux et séances d'exercices en présentiel. • Travaux préparatoires en non-présentiel • La présence aux séances de travail en présentiel est obligatoire. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, l'absence répétée et injustifiée d'un-e étudiant-e au cours pourra être sanctionnée, les titulaires du cours pouvant proposer au jury de s'opposer à l'inscription aux sessions de janvier ou de septembre d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 80 % des cours. <p>La méthodologie mise en oeuvre sous forme de tâches successives et complémentaires vise à assurer à l'étudiant-e la plus parfaite maîtrise à la fois du domaine de spécialité étudié et de la langue de spécialité.</p> <p>Un accent particulier est mis sur la lecture et l'exploitation de la presse générale, de la littérature spécialisée et d'ouvrages de référence, surtout en langue A.</p> <p>Objectifs : [1] élargir le bagage cognitif de l'étudiant.e par rapport à l'actualité du domaine de spécialité ; [2] acquérir une excellente maîtrise des moyens discursifs et des techniques de rédaction propres à chaque type de textes auxquels l'étudiant.e est confronté.e (textes officiels, discours, articles scientifiques ou journalistiques, etc.).</p> <p>Tâches connexes mises en oeuvre en vue de la traduction : recherche documentaire appliquée aux besoins de la traduction, constitution de corpus de textes parallèles, exploitation terminologique et phraséologique / collocationnelle du corpus (à l'aide de concordanciers ou de mémoires de traduction), rédaction d'un rapport de synthèse (avec traduction-synthèse), ainsi que la révision croisée de traductions, exercice de post-édition.</p> <p>Corrections personnalisées et collectives.</p> <p><i>Le recours à un logiciel de TA (traduction automatique) est rigoureusement interdit que ce soit dans le cadre des exercices pratiques ou de l'évaluation, sauf consigne EXPLICITE contraire – le cas échéant – dans le cadre spécifique d'un exercice de post-édition proposé par l'enseignant à des fins pédagogiques. De la même manière, le recours à tout logiciel ou application reposant sur l'IA (intelligence artificielle), comme ChatGPT, est strictement interdit dans les exercices de traduction ou de type rédactionnel.</i></p> <p><i>En tout état de cause, les travaux à présenter ou à remettre dans le cadre du cours ou de l'évaluation seront des travaux personnels qui refléteront les compétences de l'étudiant.e. Sauf consigne explicite contraire, l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives et de la traduction automatique est strictement interdite. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie.</i></p> <p><i>De manière générale, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique et aux consignes de l'exercice ou évaluation. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite toujours toutes ses sources de manière appropriée, l'usage d'une IA devra toujours être signalé de manière adéquate et dûment référencé, à l'instar de toutes les autres sources utilisées.</i></p> <p><i>Toute irrégularité, comme l'utilisation de logiciels ou programmes de traduction automatique, la rédaction du travail par des tiers ou à l'aide d'une IA, le plagiat, la tricherie par échange d'informations entre étudiant.e.s ou tentative d'échange d'informations avec des personnes extérieures, ou par tout autre stratagème, sera sanctionnée selon le règlement général des études et des examens.</i></p>
<p>Contenu</p>	<p>Traduction professionnelle - du russe en français - de textes portant sur la Fédération de Russie en tant qu'acteur de la scène internationale, la position de la Russie dans le système des relations internationales, et sa politique étrangère.</p>

<p>Bibliographie</p>	<p>Pour la bibliographie détaillée et actualisée du cours, veuillez vous reporter aux références qui seront publiées sur la plateforme <i>Moodle</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Sur le domaine de spécialité en général</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Les dictionnaires, tels que par exemple : <p>BONIFACE, Pascal (sous la direction de).- <i>Dictionnaire des relations internationales</i>.- Paris : Hatier, 1996 (Coll. « Initial »).</p> <p>CHAUPRADE, Aymeric, et THUAL, François.- <i>Dictionnaire de géopolitique. États-Concepts-Auteurs</i>.- Paris : Ellipses, 1998.</p> • Des ouvrages de références, tels que : <p>DUROSELLE, Jean-Baptiste, et KASPI, André.- <i>Histoire des relations internationales de 1919 à 1945</i>, Tome 1.- Editeur : Armand Colin (20 novembre 2000)</p> <p>DUROSELLE, Jean-Baptiste, et KASPI, André.- <i>Histoire des relations internationales</i> : Tome 2, <i>De 1945 à nos jours</i>.- Editeur : Dalloz-Sirey; Édition : 14e édition (10 novembre 2004).</p> <p>GAUCHON, Pascal, et HUISSOUD, Jean-Marc (Coordonné par).- <i>Les 100 lieux de la géopolitique</i>.- Paris : Presses Universitaires de France, 2008 (Coll. « Que sais-je ? »).</p> <p>GAUCHON, Pascal, et HUISSOUD, Jean-Marc (Coordonné par).- <i>Les 100 mots de la géopolitique</i>.- Paris : Presses Universitaires de France, 2008 (Coll. « Que sais-je ? »).</p> <p>GAUTIER-AUDEBERT, Agnès.- <i>Droit des relations internationales</i>.- Paris : Librairie Vuibert, 2007 (Coll. « Droit public »).</p> <p>LOUIS, Florian.- <i>Les grands théoriciens de la géopolitique. De quoi la géopolitique est-elle le nom ?</i>.- Paris : Presses Universitaires de France, 2014 (Collection « Major »).</p> <p>MOREAU DEFARGES, Philippe.- <i>Introduction à la géopolitique</i>.- Editeur : Seuil; Édition : 2e édition revue et corrigée (6 mai 2005) [Collection : « Points essais »].</p> <p>ZAJEC, Olivier.- <i>Introduction à la géopolitique. Histoire, outils, méthodes</i>.- Paris : Éditions Argos, 2013.</p> • <u>Sur la géopolitique de la Fédération de Russie</u> : <p>MARCHAND, Pascal.- <i>Atlas géopolitique de la Russie. Puissance d'hier, puissance de demain ?</i>.- Paris : Éditions Autrement, 2007 [Collection « Atlas / Monde »].</p> <p>MARCHAND, Pascal.- <i>Atlas géopolitique de la Russie. La puissance retrouvée</i>.- Paris : Éditions Autrement, 2012 [Collection « Atlas / Monde ». Nouvelle édition augmentée].</p> <p>MARCHAND, Pascal.- <i>Atlas géopolitique de la Russie. Le grand retour sur la scène internationale</i>.- Paris : Éditions Autrement, 2015 [Collection « Atlas / Monde »].</p> <p>MARCHAND, Pascal.- <i>Géopolitique de la Russie. Une nouvelle puissance en Eurasie</i>.- Paris : Presses Universitaires de France, 2014 [Collection « Major »].</p> • <u>Sur la langue de spécialité</u>, et en particulier le discours diplomatique, le discours politique, le discours juridique ou encore le discours journalistique (se reporter aux références transmises en atelier sur la plateforme <i>Moodle</i>).
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LSTI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	5		